



CAMP DE JOUR BOIS-DE-BOULOGNE

Congé de Noël 2009
Relâche scolaire 2010
(Un formulaire par enfant)

Nom de famille de l'enfant : _____ Prénom : _____ ÂGE au 5/03/10 : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ # Assurance-maladie : _____ Date d'expiration : _____
A M J

Adresse courriel pour la famille: _____

Tél. (bureau) _____ Cellulaire _____

Nom de la mère : _____

Nom du père : _____

ADRESSE de la mère : _____ APP. # _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____ TÉL (MAISON) : _____

ADRESSE du père (si différente) : _____ APP. # _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____ TÉL (MAISON) : _____

Nom Lien de parenté Téléphone

En cas d'urgence : _____

En cas d'urgence : _____

Votre enfant a-t-il un problème de santé particulier? Oui Non

Si oui, svp remplir la section ci-dessous.

Problème de santé : Épilepsie Fréquence ? _____ Asthme Fréquence ? _____

(cochez ce qui s'applique à votre enfant) Diabète Fréquence ? _____ Hyperactivité Médicament _____

Allergie _____

Epipen, Ana-Kit ou autre dose d'adrénaline pour ses allergies? Oui Non Posologie : _____

Qui peut administrer le médicament : Enfant lui-même Moniteur de l'enfant Personne adulte responsable

Prise de médicament : Oui Non lequel : _____ Posologie : _____

Qui peut administrer le médicament ? Enfant lui-même Moniteur de l'enfant Personne adulte responsable

Problèmes particuliers de nature physique : Oui Non _____

Autres renseignements qui pourraient aider le personnel du camp : _____

Service de garde : Procédure de contrôle des arrivées et départs

Pour les 4 à 9 ans : le soir, le parent doit signer la feuille de départ avant de quitter le site avec son enfant.

Pour les 10 à 17 ans : le soir, le parent doit signaler son départ avec le jeune ou peut autoriser la présente :

J'autorise mon jeune adolescent à quitter, par lui-même, le site à la fin des activités du camp (dès 16h). Oui Non Initiales : _____

Seul le parent immédiat (père et mère) est reconnu par le camp comme autorisé à venir chercher le participant. Si d'autres personnes étaient autorisées à le faire, veuillez transmettre votre autorisation en remplissant la section ci-dessous.

J'autorise _____
Nom Prénom Lien avec l'enfant

J'autorise _____
Nom Prénom Lien avec l'enfant

Entente-client

Premiers soins

J'autorise la direction du camp à prendre les décisions qui s'imposent pour assurer la santé et la sécurité de mon enfant. J'autorise la direction du camp à administrer les premiers soins de base et à agir en mon nom en cas d'urgence afin de fournir à mon enfant les soins médicaux et/ou chirurgicaux requis par son état de santé. Aucun médicament (en vente libre ou avec prescription) ne pourra être administré à un enfant sans une autorisation écrite du parent. Le camp n'assume pas la responsabilité des frais de médicament et d'hospitalisation encourus au cours ou suite au séjour du participant au camp, lorsque son état de santé est relié à une cause hors du contrôle du camp. Le Camp de jour Bois-de-Boulogne mettra en place toutes les mesures préventives nécessaires pour assurer la santé et la sécurité des enfants.

Procédures et politique

J'ai pris connaissance du fonctionnement du camp. J'ai pris connaissance des conditions de l'entente, des procédures et règles d'inscription et de la politique de remboursement et je les accepte.

Signature : _____ Date : _____
(Obligatoire)

** Toutes les parties (recto-verso) du formulaire doivent être remplies et signées obligatoirement même pour les anciens participants.**

verso ►

Activités	Date / Lieu	Tarif	Réservé à l'administration
Congé de Noël 2009 École Paul-Comtois	Lundi 21 décembre	\$	
	Mardi 22 décembre	\$	
	Mercredi 23 décembre	\$	
	Lundi 28 décembre	\$	
	Mardi 29 décembre	\$	
	Mercredi 30 décembre	\$	
Relâche scolaire 1 ^{er} au 5 mars 2010 (5 jours)	École Paul-Comtois	\$	
	École Les Trois-Soleils	\$	
Total à payer		\$	

Renseignements pour le Relevé 24

Nom du parent payeur : _____ Prénom : _____
 Numéro Assurance Sociale : _____ Courriel : _____
 • Le relevé 24 pour frais de garde sera émis à ce nom et ne sera pas modifiable. • Veuillez nous aviser de tout changement d'adresse.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Congé de Noël : 1 versement (100%) Paiement par chèque _____ \$ En date d'aujourd'hui
 (Inscription en personne ou par la poste seulement)

Payable par carte de crédit Visa ou Mastercard seulement **Paiement complet** _____ \$
 Numéro de carte : _____ | _____ | _____ | _____ Date d'expiration : _____ Signature : _____
 (Inscription en personne, par la poste ou par télécopieur : (514) 332-6145)

Relâche scolaire 2010 : 1 versement (100%) Paiement par chèque _____ \$ En date du 1^{er} février 2010
 (Inscription en personne ou par la poste seulement)

Payable par carte de crédit Visa ou Mastercard seulement **Paiement complet** _____ \$
 Numéro de carte : _____ | _____ | _____ | _____ Date d'expiration : _____ Signature : _____
 (Inscription en personne, par la poste ou par télécopieur : (514) 332-6145)

* Chèques faits à l'ordre de : **Corporation Educentre de Bois-de-Boulogne**
 * Des frais de **10\$** seront appliqués aux paiements effectués par chèques sans provision.

Procédures et règles d'inscription

- Toutes les sections de ce formulaire doivent être correctement remplies. Toute omission dans les sections *identification et paiement* entraînera des délais dans le traitement de l'inscription.
- Nous vous appellerons seulement si toutes les places sont prises ou si l'activité est annulée.
- Si le total de vos paiements ne suffisait pas à payer toutes les inscriptions de votre famille, nous ne pourrions pas les traiter tant que nous n'aurons pas reçu le paiement complet. Vous pourrez régler la différence par téléphone avec une carte de crédit Visa ou Mastercard ou vous devrez vous rendre au collège de Bois-de-Boulogne. Si le montant de votre paiement devait excéder le total à payer, nous pourrions émettre un remboursement ou une note de crédit applicable pour le Camp de jour Bois-de-Boulogne.
- Prenez connaissance de l'information contenue dans le dépliant du congé de Noël et de la Relâche scolaire et **signez ce formulaire. Un formulaire non signé ne sera pas traité.**

Politique de remboursement

- Les motifs de remboursement suivants sont permis avec pièce justificative à l'appui:
 - raison médicale; - déménagement à plus de 20 Km; - changement d'horaire de travail / vacances.
- Toute demande de remboursement doit être présentée par écrit au service à la clientèle situé au Collège de Bois-de-Boulogne. Le traitement débutera au moment de la réception de la demande.
- Aucun remboursement ne sera accordé, peu importe le motif, pour des journées d'absence au cours d'un séjour.
- Aucun remboursement ne sera effectué pour une journée déjà débutée.
- La demande de remboursement ou de changement doit être faite au plus tard le mercredi (midi) précédant la semaine de fréquentation.
- Des frais administratifs de 25\$ par enfant seront retenus pour une annulation. Dans le cas d'une annulation de programme par le camp, le remboursement de l'inscription est alors complet.
- Les pièces justificatives doivent être remises au camp dans les trente (30) jours suivant la demande de remboursement ou de crédit.
- La Corporation Éducentre de Bois-de-Boulogne peut accorder un remboursement sous forme de note de crédit perpétuelle sur tous ses services, ou encore par chèque moyennant le paiement des frais administratifs en vigueur.

Recto ►